

Chaudière fioul/gaz

# CA 530



## Notice d'installation et d'entretien

# Sommaire

---

<b>1</b>	<b>Généralités</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Description</b>	<b>4</b>
2.1	Les différents tableaux de commande existants	4
2.2	Caractéristiques techniques	5
2.3	Dimensions principales	6
<b>3</b>	<b>Mise en place de la chaudière</b>	<b>7</b>
3.1	Implantation en chaufferie	7
3.2	Aérations	8
<b>4</b>	<b>Montage</b>	<b>8</b>
<b>5</b>	<b>Raccordement hydraulique</b>	<b>9</b>
5.1	Recommandations importantes pour le raccordement du circuit chauffage	9
5.2	Remplissage de l'installation	11
<b>6</b>	<b>Raccordement à la cheminée</b>	<b>12</b>
6.1	Détermination du conduit de fumées	12
6.2	Raccordement du conduit de fumées	12
<b>7</b>	<b>Raccordement fioul ou gaz</b>	<b>14</b>
<b>8</b>	<b>Raccordements électriques</b>	<b>14</b>
<b>9</b>	<b>Maintenance de la chaudière</b>	<b>15</b>
9.1	Ramonage	15
9.2	Nettoyage de l'habillage	18
9.3	Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé de la chaudière	18
9.4	Précautions à prendre en cas d'arrêt du chauffage entraînant des risques de gel	18
<b>10</b>	<b>Maintenance du brûleur</b>	<b>18</b>
<b>11</b>	<b>Maintenance de l'installation</b>	<b>18</b>
11.1	Niveau d'eau	18
11.2	Vidange	18
<b>12</b>	<b>Plaque signalétique</b>	<b>19</b>
	<b>Pièces de rechange CA 530</b>	<b>20</b>
	<b>Garanties</b>	<b>21</b>

# 1 Généralités

Le présent produit sera commercialisé dans les états membres de l'Union Européenne suivants :

FR

suivant la catégorie du brûleur gaz associé.

## Directive 97/23/CE

Les chaudières à gaz et à fioul fonctionnant à une température inférieure ou égale à 110°C ainsi que les préparateurs d'eau chaude sanitaire dont la pression de service est inférieure ou égale à 10 bar relèvent de l'article 3.3 de la directive, et ne peuvent donc pas faire l'objet d'un marquage CE attestant une conformité à la directive 97/23/CEE.

La conformité des chaudières aux règles de l'art, exigée dans l'article 3.3 de la directive 97/23/CE, est attestée par la marque CE relative aux directives 90/396/CEE, 92/42/CEE, 2006/95/CE et 2004/108/CE

## Certificat de conformité

Par application de l'article 25 de l'arrêté du 02/08/1977 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modifié du 05/02/1999, l'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité approuvés par les ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz :

- De modèles distincts (modèles 1, 2 ou 3) après réalisation d'une installation de gaz neuve,
- De "modèle 4" après remplacement en particulier d'une chaudière par une nouvelle.

## Avertissement

Le montage et l'installation doivent être effectués par des professionnels qualifiés.

Le bon fonctionnement de l'appareil est conditionné par le strict respect de la présente notice.

## ■ Symboles utilisés

	Attention danger	Risque de dommages corporels et matériels. Respecter impérativement les consignes pour la sécurité des personnes et des biens
	Information particulière	Tenir compte de l'information pour maintenir le confort
	Renvoi	Renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice

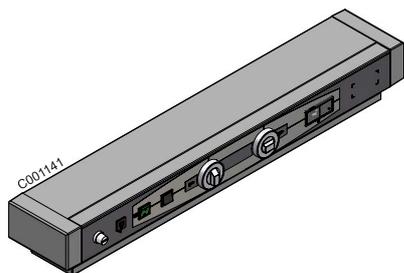
## 2 Description

Les chaudières des gammes CA 530 sont des chaudières pressurisées à eau chaude à raccorder à un conduit d'évacuation des fumées et à équiper d'un brûleur indépendant automatique utilisant le fioul domestique ou le gaz.

La puissance utile des chaudières de la gamme CA 530 est comprise entre 800 et 2000 kW.

### 2.1 Les différents tableaux de commande existants

#### ■ Tableau de commande standard - S3



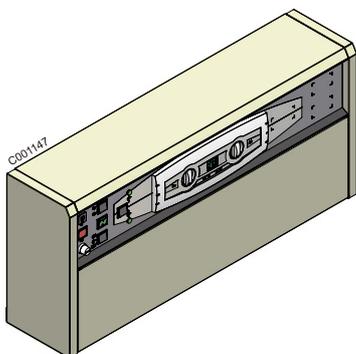
##### Tableau standard à poser

Tableau comportant les organes de réglage, de contrôle et de sécurité permettant le fonctionnement autonome de la chaudière, sans régulation.

Le tableau standard permet le raccordement de la chaudière à l'armoire de commande de la chaufferie.

Cette armoire peut être équipée de régulations.

#### ■ Tableau de commande B3

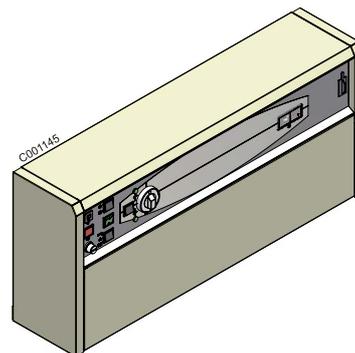


##### Tableau à poser

Tableau de commande électronique haut de gamme à affichage digital, comportant les organes de réglage, de contrôle et de sécurité permettant le fonctionnement autonome de la chaudière.

Ce tableau permet la priorité à l'ECS.

#### ■ Tableau de commande K3

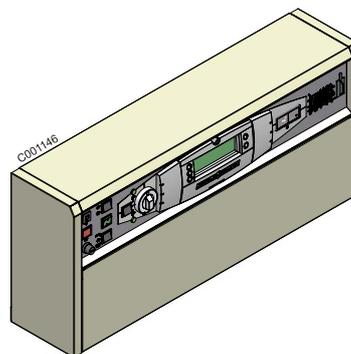


##### Tableau latéral

Tableau comportant les organes de réglage, de contrôle et de sécurité permettant le fonctionnement autonome de la chaudière.

"Le tableau de commande K3 permet également d'utiliser la chaudière en tant que chaudière suiveuse pour les installations de 2 à 10 chaudières en cascade dont l'une est équipée d'un tableau de commande "DIEMATIC-m3".

#### ■ Tableau de commande DIEMATIC-m3



##### Tableau latéral

Tableau de commande électronique haut de gamme à affichage digital, comportant les organes de réglage, de contrôle et de sécurité permettant le fonctionnement autonome de la chaudière.

Le tableau DIEMATIC-m3 intègre d'origine une régulation en fonction de la température extérieure.

Le tableau DIEMATIC-m3 permet également d'utiliser la chaudière en tant que chaudière "pilote" pour les installations de 2 à 10 chaudières en cascade.

Les autres chaudières (1 à 9) sont obligatoirement équipées d'un tableau de commande "K3".

## 2.2 Caractéristiques techniques

Pression de service maximale : 6 bar

Réglage du thermostat de chaudière : 50 à 90°C

Consigne du thermostat de sécurité : 110 °C

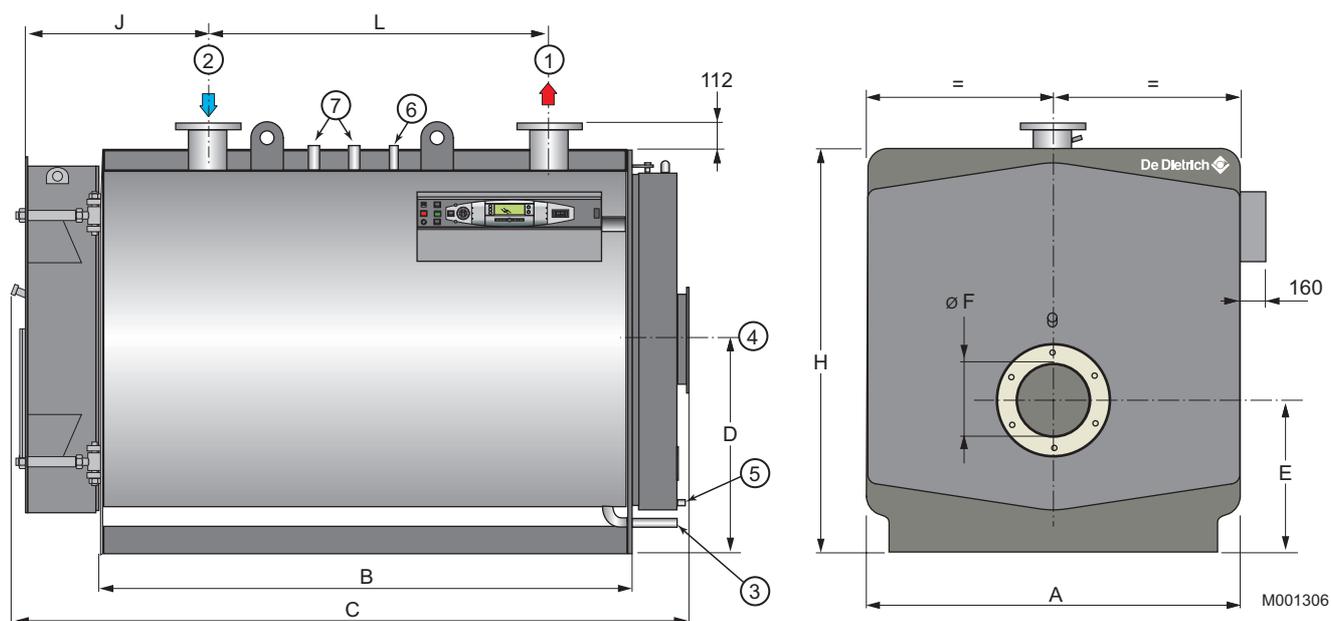
Chaudière CA 530			800	900	1000	1200	1400	1700	2000	2600
Puissance nominale P <sub>n</sub>		kW	800	900	1000	1200	1400	1700	2000	2600
Rendement sur PCI à charge ...% P <sub>n</sub> et à température moyenne ...°C	100% P <sub>n</sub> à 70°C	%	92	92	92	92	92	92	92	92
	30% P <sub>n</sub> à 50°C	%	94.5	94.5	94.5	95.1	95.1	95.1	95.1	95.2
Débit nominal d'eau	Δ T = 20°K	m <sup>3</sup> /h	34.42	38.73	43.03	51.64	60.24	73.15	86.06	111.8
Pertes à l'arrêt	Δ T = 30K	W	3440	3870	4300	5160	6020	7310	8600	7800
Pertes par les parois		%	40	40	40	40	40	40	40	40
	Standard	W	0	0	0	0	0	0	0	0
Puissance électrique		W	10	10	10	10	10	10	10	10
	B3, K3, Diematic- m3									
Plage de puissance utile		kW	700-800	800-900	900-1000	1000- 1200	1200- 1400	1400- 1700	1700- 2000	2000- 2600
Contenance en eau		l	1200	1200	1365	1365	1570	1880	2340	2754
Pertes de charge côté eau	Δ T = 20°K	mbar	9.1	9.0	14.0	14.1	10.8	10.1	13.4	14.7
Chambre de combustion	Diamètre inscrit / longueur	mm	676/1865	676/1865	774/1865	774/1865	774/5175	884/2200	880/2700	880/3125
	Volume	m <sup>3</sup>	0.669	0.669	0.877	0.877	1.023	1.350	1.642	2.75
Débit massique des fumées	Fioul	kg/h	1329	1495	1661	1993	2325	2824	3322	4456 (a)
	Gaz naturel	kg/h	1463	1646	1829	2195	2561	3110	3658	4907 (b)
Température de fumées		°C	180	180	180	180	180	180	180	189
Pression au foyer		mbar	2.2	2.8	2.1	3.2	4.4	5	7	10
Surface au sol		m <sup>2</sup>	3.45	3.45	3.85	3.85	4.31	4.82	5.63	6.46
Poids (à vide)		kg	1970	1970	2760	2760	2995	3700	4330	5050

(a) 13% CO<sub>2</sub>

(b) 10 % CO<sub>2</sub>

## 2.3 Dimensions principales

### CA 530



CA500\_F0001

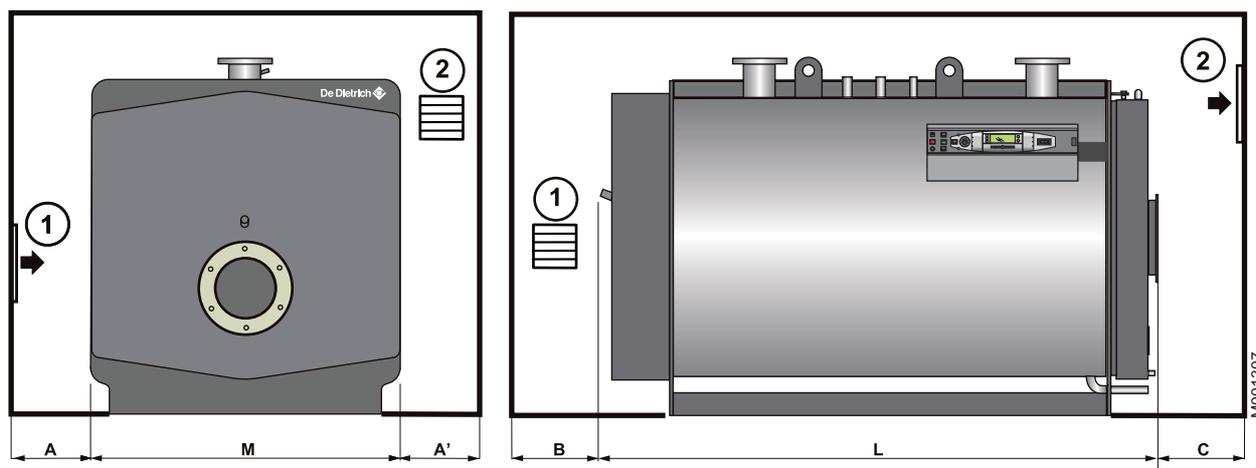
- ① Départ chauffage
- ② Retour chauffage
- ③ Tube de vidange Rp 1 1/4
- ④ Buse de fumées
- ⑤ Tube d'écoulement des condensats Rp 1/2
- ⑥ Raccordement organes de sécurité Rp 1
- ⑦ Raccordement soupapes de sécurité Rp 1 1/2

Chaudière CA 500	800	900	1000	1200	1400	1700	2000	2600
A (mm)	1380	1380	1490	1490	1490	1640	1640	1640
B (mm)	1970	1970	1972	1972	2282	2324	2824	3270
C (mm)	2500	2500	2585	2585	2898	2936	3430	3880
D (mm)	895	895	890	890	890	960	960	960
E (mm)	682	682	671	671	671	722	722	722
Ø F (mm)	280	280	320	320	320	360	360	360
H (mm)	1600	1600	1650	1650	1650	1790	1790	1790
J (mm)	688	688	740	740	790	790	790	810
L (mm)	1300	1300	1300	1300	1550	1500	2000	2460
④ (DN)	350	350	400	400	400	400	400	400
① ② (DN)	100	100	125	125	150	150	150	200

# 3 Mise en place de la chaudière

## 3.1 Implantation en chaufferie

Pour son montage, la chaudière **CA 530** ne nécessite aucun socle spécial. Sa constitution en foyer fermé ne demande aucune caractéristique réfractaire du sol. Il faut et il suffit que le sol soit apte à supporter le poids de la chaudière en ordre de marche. Si l'emplacement de la chaudière n'a pas été prévu de façon précise, il convient de réserver autour de la chaudière un espace libre compatible avec la surveillance et l'entretien de la chaudière.



- ① Entrée d'air
- ② Sortie d'air

- Si **A = 0.5 m**, **A' = 1.7 m** (côté ouverture porte) : cotes à adapter en fonction de l'encombrement du brûleur quand la porte est ouverte..

CA 530	800	900	1000	1200	1400	1700	2000	2600
L	2500	2500	2585	2585	2898	2936	3430	3880
M	1380	1380	1490	1490	1490	1640	1640	1640
C mini	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000
B mini	2500	2500	2500	2500	3000	3500	3500	3500

## 3.2 Aérations

---

Les entrées d'air seront disposées de telle manière, par rapport aux orifices de ventilation haute, que le renouvellement d'air intéresse l'ensemble du volume de la chaufferie.

Dans tous les cas, il est impératif de se conformer aux réglementations locales en vigueur.

Exemples d'après DTU 65.4 (France)

### Aérations basses et hautes obligatoires

- Aérations hautes :

Section égale à la moitié de la section totale des conduits de fumées avec un minimum de 2.5 dm<sup>2</sup>

- Aérations basses :

Amenée d'air directe :  $S = (\text{dm}^2) \geq 0.86 P^*/20$

\*P= Puissance installée (kW)

### Attention :

Afin d'éviter une détérioration de la chaudière, il convient d'empêcher la contamination de l'air de combustion par des composés chlorés et/ou fluorés qui sont particulièrement corrosifs.

Ces composés sont présents, par exemple, dans les bombes aérosols, peintures, solvants, produits de nettoyage, lessives, détergents, colles, sel de déneigement, etc...

Par conséquent :

- Ne pas aspirer de l'air évacué par des locaux utilisant de tels produits : salon de coiffure, pressings, locaux industriels (solvants), locaux avec présence de machines frigorifiques (risques de fuite de fluide frigorigène), etc...
- Ne pas stocker de tels produits à proximité des chaudières.

**En cas de corrosion de la chaudière et/ou de ses périphériques par des composés chlorés et/ou fluorés, la garantie contractuelle ne saurait trouver application.**

## 4 Montage

---

Pour effectuer le montage de la chaudière, se reporter à la notice d'installation.

# 5 Raccordement hydraulique

## 5.1 Recommandations importantes pour le raccordement du circuit chauffage

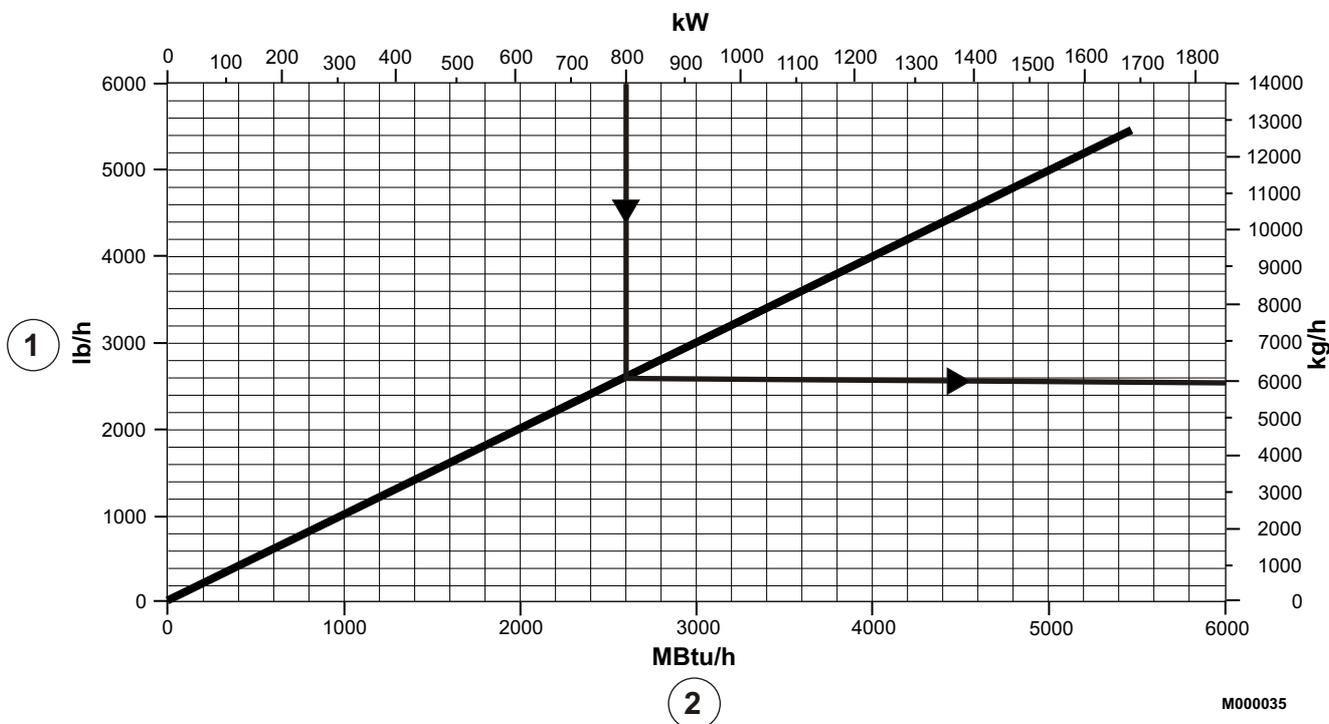
L'installation doit être réalisée suivant la réglementation en vigueur, les règles de l'art et les recommandations contenues dans la présente notice.

### France :

Les installations de chauffage doivent être conçues et réalisées de manière à empêcher le retour des eaux du circuit chauffage et des produits qui y sont introduits, vers le réseau d'eau potable situé en amont ; l'installation ne doit pas être en relation directe avec le réseau d'eau potable (article 16-7 du Règlement sanitaire départemental).

Lorsque ces installations sont munies d'un système de remplissage raccordé au réseau d'eau potable, elles comportent un disconnecteur CB (disconnecteur à zones de pression différentes non contrôlables) répondant aux exigences fonctionnelles de la norme NF P 43-011.

Débit minimal de la soupape de sécurité en fonction de la puissance utile maximale de la chaudière :



① Débit soupape

② Puissance utile chaudière

### Exemple de lecture du diagramme

La puissance utile maximale de la chaudière est de 800 kW.

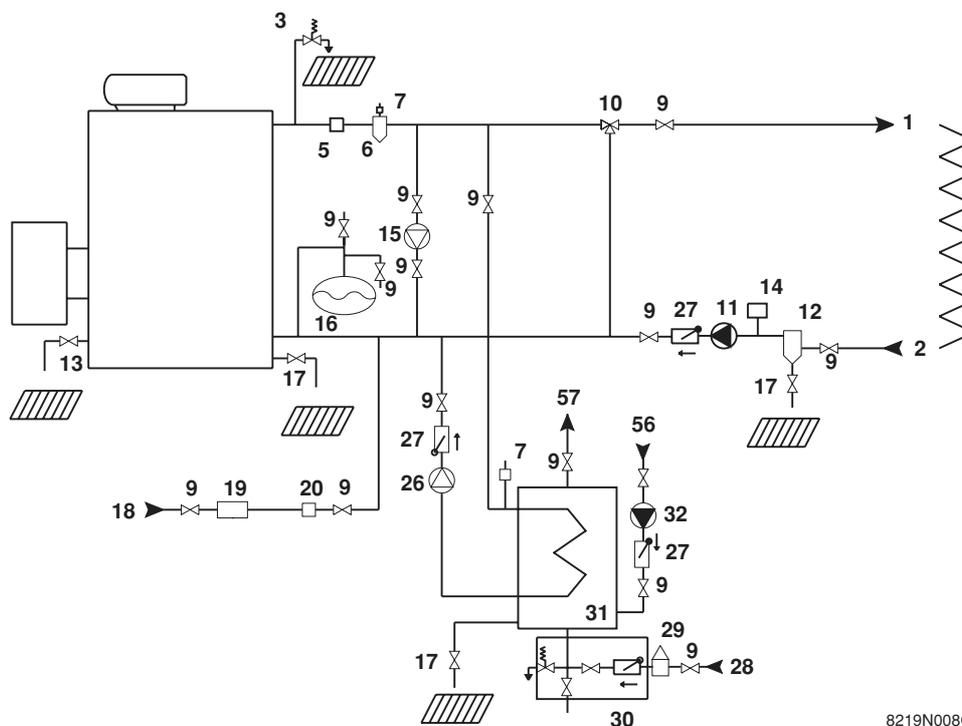
Le débit minimal de la soupape de sécurité doit être de 6000 kg/h

**⚠ Il ne doit exister entre la chaudière et les soupapes de sécurité, aucun organe d'obturation totale ou partielle (France : DTU - 65.11, § 4.22 - NF P 52-203)**

## Exemple d'installation

L'exemple d'installation ci-dessous ne peut recouvrir l'ensemble des cas d'utilisation pouvant être rencontrés. Il a simplement pour but d'attirer l'attention sur les règles de base à respecter. Toutefois, il est toujours nécessaire de se conformer aux règles de l'art et aux réglementations nationales voire locales en vigueur.

### Chaudière CA 530 avec production d'eau chaude sanitaire par préparateur indépendant.



8219N008C

- |    |   |    |   |
|----|---|----|---|
| 1  | Départ chauffage  | 27 | Clapet anti-retour  |
| 2  | Retour chauffage  | 28 | Entrée eau froide sanitaire   |
| 3  | Soupape de sécurité 3 bar + Manomètre   | 29 | Réducteur de pression (si pression réseau > 5.5 bar)                        |
| 5  | Contrôleurs de débits (éventuellement)  | 30 | Groupe de sécurité taré et plombé avec dégorgeoir à voyant (France : 7 bar) |
| 6  | Séparateur d'air  | 31 | Préparateurs indépendants d'eau chaude sanitaire                            |
| 7  | Purgeur automatique   | 32 | Pompe de bouclage eau chaude sanitaire (facultative)                        |
| 9  | Vanne de sectionnement  | 56 | Retour boucle de circulation ECS  |
| 10 | Vanne mélangeuse 3 voies  | 57 | Sortie eau chaude sanitaire   |
| 11 | Pompe chauffage   |    |   |
| 12 | Pot de décantation des boues (recommandé en particulier sur installation ancienne)                  |    |   |
| 13 | Vanne de chasse   |    |   |
| 14 | Pressostat de sécurité de manque d'eau  |    |   |
| 15 | Pompe de recyclage  |    |   |
| 16 | Vase d'expansion fermé  |    |   |
| 17 | Robinet de vidange  |    |   |
| 18 | Remplissage du circuit chauffage (France : avec disconnecteur suivant la réglementation en vigueur) |    |   |
| 19 | Traitement d'eau si eau dure  |    |   |
| 20 | Compteur d'eau (éventuellement)   |    |   |
| 26 | Pompe de charge sanitaire   |    |   |

## 5.2 Remplissage de l'installation

---

Le remplissage doit s'effectuer à débit faible à un point bas en chaufferie afin de favoriser la purge de la totalité de l'air contenu dans la chaudière par le(s) point(s) haut(s) de l'installation.

Pour le remplissage, toutes les pompes (dont la (les) pompe(s) de recyclage) doivent être à l'arrêt.

 **TRES IMPORTANT** : première mise en service après vidange partielle ou totale de l'installation : si toutes les purges d'air ne se font pas naturellement vers un vase d'expansion à l'air libre, l'installation doit comporter, en plus des purgeurs automatiques pouvant assurer à eux seuls l'élimination des gaz de l'installation en fonctionnement, des purgeurs manuels permettant de purger tous les points hauts de l'installation et de vérifier avant l'allumage du brûleur que l'installation remplie d'eau est bien purgée de l'air qu'elle contenait.

 **Ne pas faire d'appoint d'eau froide par le retour alors que la chaudière est chaude.**

## 6 Raccordement à la cheminée

Les performances élevées des chaudières modernes, leur utilisation dans des conditions particulières liées à l'évolution des technologies (par ex. : fonctionnement en basse température modulée) conduisent à l'obtention de très basses températures de fumées (<180°C).

Pour cette raison :

- Pour éviter les risques de détérioration de la cheminée, utiliser des conduits conçus pour permettre l'écoulement des condensats qui peuvent résulter de ces modes de fonctionnement.
- Installer un té de purge en pied de cheminée.

La mise en place d'un modérateur de tirage est également recommandée.

### 6.1 Détermination du conduit de fumées

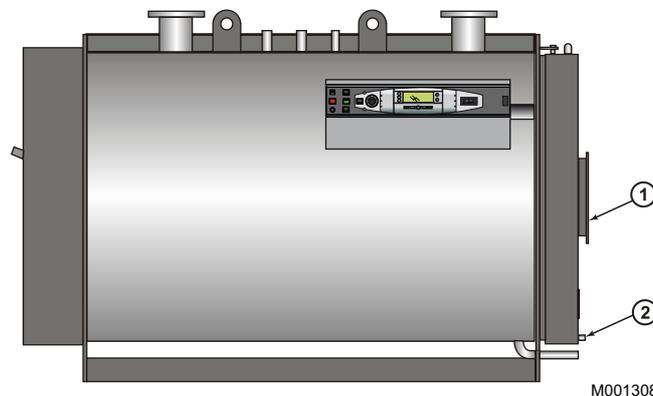
Pour la définition de la cheminée en section et en hauteur, se référer aux réglementations en vigueur. Les chaudières CA 530 étant des chaudières à foyer pressurisé étanche, la pression à la buse ne doit pas dépasser 0 mbar sauf précautions particulières d'étanchéité en cas de raccordement à un récupérateur/condenseur statique par exemple.

### 6.2 Raccordement du conduit de fumées

Le raccord devra être démontable et présenter des pertes de charges minimales, c'est-à-dire être le plus court possible et sans changement brusque de section.

Son diamètre doit toujours être au moins égal à celui de la buse de la chaudière.

Prévoir sur le conduit de fumée une prise de mesure (trou Ø 10 mm) pour le réglage du brûleur (contrôle de combustion).



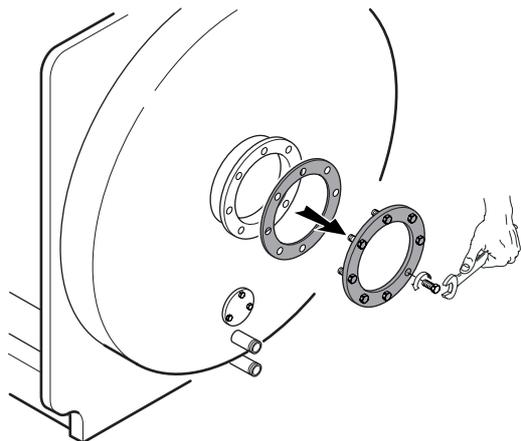
① Buse de fumées

- Ø 350 Pour les CA 530-800 et CA 530-900
- Ø 400 Pour les CA 530-1000 à CA 530-2600

② Tube évacuation des condensats

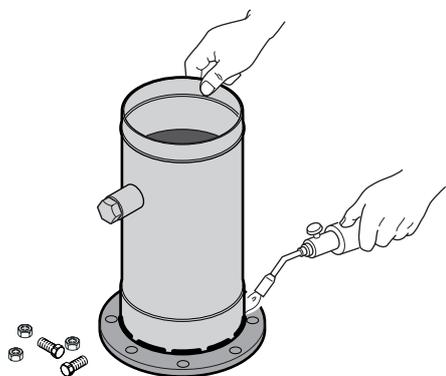
Procéder comme suit :

1.



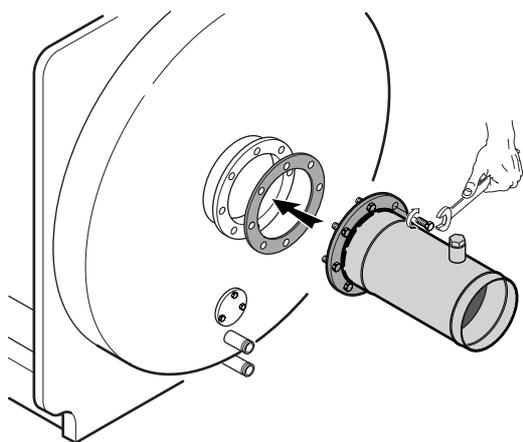
C002897-A

2.



C002898-A

3.

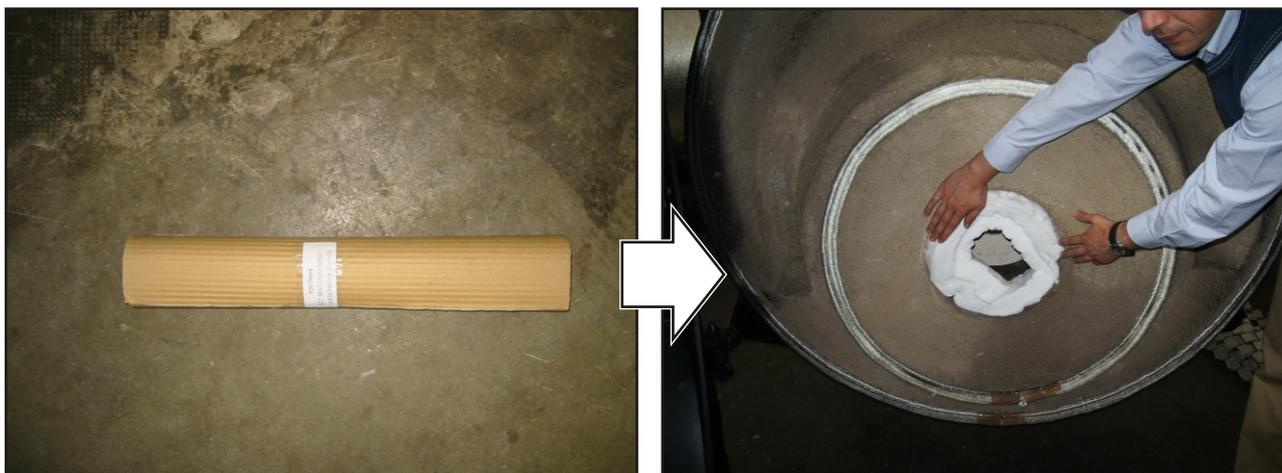


C002899-A

## 7 Raccordement fioul ou gaz

 Se reporter à la notice livrée avec le brûleur.

Après le montage du brûleur, mettre en place l'isolation pour brûleur livrée avec la chaudière.



M000196

## 8 Raccordements électriques

-  - Pour les chaudières avec tableau Standard ou B3, monter le thermostat limiteur livré.  
 - Pour les chaudières avec tableau de commande DIEMATIC-m3 ou K3, effectuer impérativement le paramétrage suivant :

 Se reporter à la notice du tableau de commande de la chaudière.

Appuyer	Affichage	Paramètre réglé	Réglage d'usine	Plage de réglage	Réglage obligatoire
 5 secondes puis 	#CONFIGURATION				
	#LANGUE	Sélection de la langue	Français	Français,...	
 puis 	#TEMP. LIMITES	Réglage des températures limites			
	MAX. CHAUD.	Température maximale de la chaudière et consigne chaudière en cas de production d'eau chaude sanitaire.	85 °C	50 à 120 °C	
	MIN. CHAUD.	Température minimale de la chaudière	10 °C	10 à 50 °C	50 °C
 puis 	#CHAUDIERE	Réglage des paramètres de la chaudière			
	..... DEL.CHAUD.	Arrêt des pompes chauffage et ECS lorsque la température chaudière est inférieure à la température minimale MIN. CHAUD.	NON	OUI ou NON	OUI

- Régler le paramètre **MIN. CHAUD.** à 50 °C
- Régler le paramètre **DEL.CHAUD.** sur OUI

# 9 Maintenance de la chaudière

---

 Les opérations décrites ci-après doivent toujours être effectuées chaudière éteinte et alimentation électrique coupée.

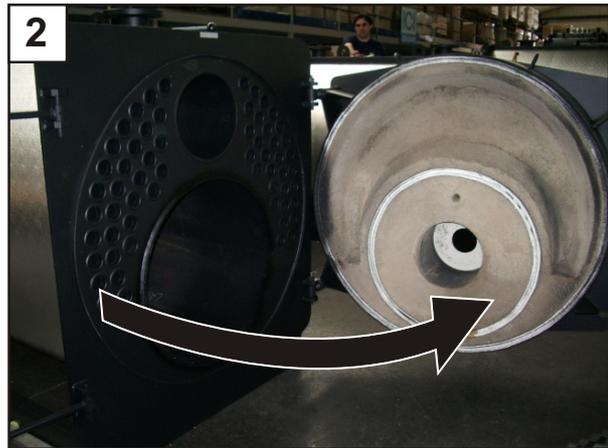
## 9.1 Ramonage

---

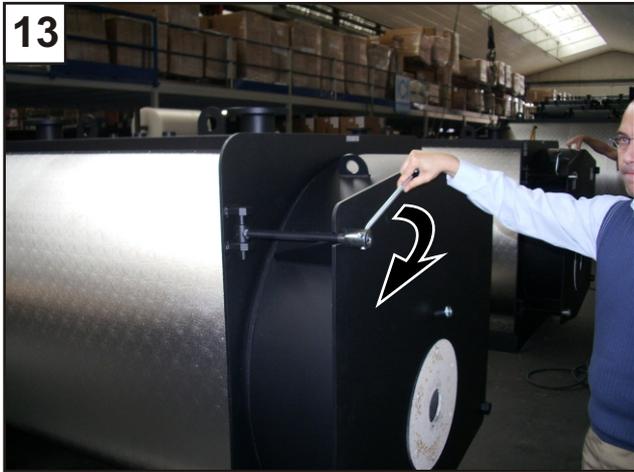
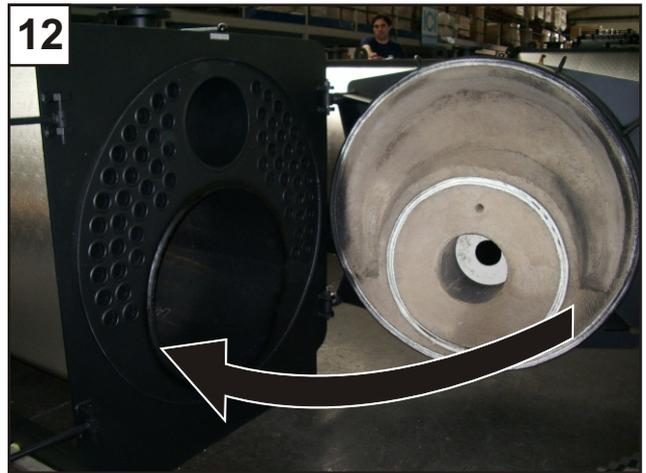
Le bon rendement de la chaudière dépend de son état de propreté.

Le ramonage de la chaudière doit être effectué aussi souvent que nécessaire et **au moins, comme la cheminée, une fois par an** ou davantage selon la réglementation en vigueur ou les besoins de l'installation.

Voir pages suivantes



M000197



M000198

## 9.2 Nettoyage de l'habillage

---

Utiliser exclusivement de l'eau savonneuse et une éponge. Rincer à l'eau claire et sécher avec une peau de chamois ou un chiffon doux.

## 9.3 Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé de la chaudière

---

(une ou plusieurs années)

Faire ramoner soigneusement la chaudière et la cheminée. Fermer toutes les portes et trappes de la chaudière pour éviter toute circulation d'air à l'intérieur.

Nous recommandons également d'enlever le tuyau reliant la chaudière à la cheminée et de fermer la buse avec un tampon.

## 9.4 Précautions à prendre en cas d'arrêt du chauffage entraînant des risques de gel

---

Nous conseillons d'utiliser un antigel bien dosé pour éviter la congélation de l'eau de chauffage. A défaut, vidanger entièrement l'installation.

# 10 Maintenance du brûleur

---

Se reporter à la notice livrée avec le brûleur.

# 11 Maintenance de l'installation

---

## 11.1 Niveau d'eau

---

Vérifier régulièrement le niveau d'eau de l'installation et le compléter s'il y a lieu en évitant une entrée brutale d'eau froide dans la chaudière lorsqu'elle est chaude.

Cette opération ne doit être effectuée que quelques fois par saison de chauffe avec de très faibles apports d'eau; au-delà, chercher la fuite et y remédier.

## 11.2 Vidange

---

Il est déconseillé de vidanger une installation, sauf en cas de nécessité absolue.

# 12 Plaque signalétique

---

La plaque signalétique, à apposer lors de l'installation de la chaudière, permet son identification exacte et indique ses principales caractéristiques.



M000199

# Pièces de rechange CA 530

22/02/2008 - 300016176-002-A

Repères	Code	Désignation
	300004602	Plaque foyère CA 530-800/900
	300004603	Plaque foyère CA 530-1000 à CA 530-1400
	300004604	Plaque foyère CA 530-1700/2000
	300004599	Joint plaque foyère CA 530-800/900-D400
	300004600	Joint plaque foyère CA 530-1000/1200/1400 - D500
	300004601	Joint plaque foyère CA 500-1700/2000
	300004571	Plaque foyère ronde Ø 400 CA 530-800/900
	300004572	Plaque foyère ronde Ø 500 CA 530-1000/1200/1400
	300004573	Plaque foyère 560 x 560 CA 530-1700/2000
	300004575	Tresse 30 x 30
	300004577	Isolation Carbowool L 1350
	300004578	Bride voyant
	300004579	Verre de voyant
	300004590	Joint voyant
	300004591	Prise de pression foyer
	300004597	Charnière complète CA530-800/900
	300005813	Charnière complète CA530-1000/2000
	300004606	Turbulateur CA 530-800/900/1000/1200
	300005850	Turbulateur CA 530-1400/1700/2000
	300004607	Clé ouverture porte
	300004611	Contre-bride CA 530-800/900
	300004612	Contre-bride CA 530-1000/1200

Repères	Code	Désignation
	300004613	Contre-bride CA 530-1400/1700/2000
	300004618	Boîte à fumées complète CA 530
	300005864	Brosse CA 530 - D45
	100004299	<b>Tableau de commande Standard S3 - MD4</b>  Consulter la liste des pièces de rechange de la notice du tableau.
	100007509	<b>Colis tableau de commande latéral B3 - MD140</b>  Consulter la liste des pièces de rechange de la notice du tableau.
	100007508	<b>Colis tableau de commande latéral K3 - MD139</b>  Consulter la liste des pièces de rechange de la notice du tableau.
	100007507	<b>Colis tableau de commande latéral DIEMATIC-m3 - MD138</b>  Consulter la liste des pièces de rechange de la notice du tableau.
		<b>Kit thermostat limiteur</b>
	100003330	Kit thermostat limiteur tableau de commande Standard
	100008586	Kit thermostat limiteur tableau de commande K

DE DIETRICH THERMIQUE S.A.S. - Centre Pièces de Rechange

4 rue d'Oberbronn - F-67110 REICHSHOFFEN - ☎ +33 (0)3 88 80 26 50 - 📠 +33 (0)3 88 80 26 98

cpr@dedietrichthermique.com

# Garanties

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée. Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement. Votre installateur et tout notre réseau restent bien entendu à votre disposition.

## ■ Conditions de garantie

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié). Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils
- aux règles de l'art

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport. Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité. Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

## ■ France

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

## ■ Pologne

Les conditions de garantie sont indiquées sur la carte de garantie.

## ■ Suisse

L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise nos produits.

## ■ Belgique

Les dispositions qui précèdent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

## ■ Italie

La durée de notre garantie est indiquée sur le certificat livré avec l'appareil.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que les opérations d'installation et d'entretien soient réalisées respectivement par un professionnel qualifié et par une société de service après vente).

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

## ■ Russie

Les dispositions qui précèdent n'excluent en rien les droits du consommateur, qui sont garantis par la loi de la Fédération de Russie au sujet des vices cachés.

Les conditions de garantie et les conditions d'application de la garantie sont indiquées sur le bon de garantie.

La garantie ne s'applique pas pour le remplacement ou la réparation de pièces d'usure suite à une utilisation normale. Parmi ces pièces, on compte les thermocouples, les gicleurs, les systèmes de contrôle et d'allumage de la flamme, les fusibles, les joints.

## ■ Turquie

En conformité avec la législation et la réglementation, la durée de vie du produit pour cet appareil est de 10 ans. Durant cette période, le fabricant et/ou le distributeur est tenu de fournir le service après-vente et les pièces de rechange.

## ■ Autres pays

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.





**DE DIETRICH THERMIQUE S.A.S.**[www.dedietrich-thermique.fr](http://www.dedietrich-thermique.fr)

Direction des Ventes France  
57, rue de la Gare  
F- 67580 MERTZWILLER  
☎ +33 (0)3 88 80 27 00  
✉ +33 (0)3 88 80 27 99

**ÖAG AG**[www.o eag.at](http://www.o eag.at)

Schemmelstrasse 66-70  
A-1110 WIEN  
☎ +43 (0)50406 - 61624  
✉ +43 (0)50406 - 61569  
dedietrich@o eag.at

**DE DIETRICH REMEHA GmbH**[www.dedietrich-remeha.de](http://www.dedietrich-remeha.de)

Rheiner Strasse 151  
D- 48282 EMSDETTEN  
☎ +49 (0)25 72 / 23-5  
✉ +49 (0)25 72 / 23-102  
info@dedietrich.de

**NEUBERG S.A.**[www.dedietrich-heating.com](http://www.dedietrich-heating.com)

39 rue Jacques Stas  
L- 2010 LUXEMBOURG  
☎ +352 (0)2 401 401

**VAN MARCKE**[www.vanmarcke.be](http://www.vanmarcke.be)

Weggevoerdenlaan 5  
B- 8500 KORTRIJK  
☎ +32 (0)56/23 75 11

**DE DIETRICH**[www.dedietrich-otoplenie.ru](http://www.dedietrich-otoplenie.ru)

129090 г. Москва  
ул. Гиляровского, д. 8  
офис 52  
☎ +7 495 988-43-04  
✉ +7 495 988-43-04  
dedietrich@nnt.ru

**WALTER MEIER (Klima Schweiz) AG**[www.waltermeier.com](http://www.waltermeier.com)

Bahnstrasse 24  
CH-8603 SCHWYZENBACH  
☎ +41 (0) 44 806 44 24  
Serviceline +41 (0)8 00 846 846  
✉ +41 (0) 44 806 44 25  
ch.klima@waltermeier.com

**WALTER MEIER (Climat Suisse) SA**[www.waltermeier.com](http://www.waltermeier.com)

Z.I. de la Veyre B, St-Légier  
CH-1800 VEVEY 1  
☎ +41 (0) 21 943 02 22  
Serviceline +41 (0)8 00 846 846  
✉ +41 (0) 21 943 02 33  
ch.climat@waltermeier.com

**DE DIETRICH**[www.dedietrich-heating.com](http://www.dedietrich-heating.com)

Room 512, Tower A, Kelun Building  
12A Guanghua Rd, Chaoyang District  
C-100020 BEIJING  
☎ +86 (0)106.581.4017  
+86 (0)106.581.4018  
+86 (0)106.581.7056  
✉ +86 (0)106.581.4019  
contactBJ@dedietrich.com.cn

AD001-AC

© Droits d'auteur

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable.

Sous réserve de modifications.

08/02/2010



300016176- 001- B

**De Dietrich** DE DIETRICH THERMIQUE  
57, rue de la Gare F- 67580 MERTZWILLER - BP 30